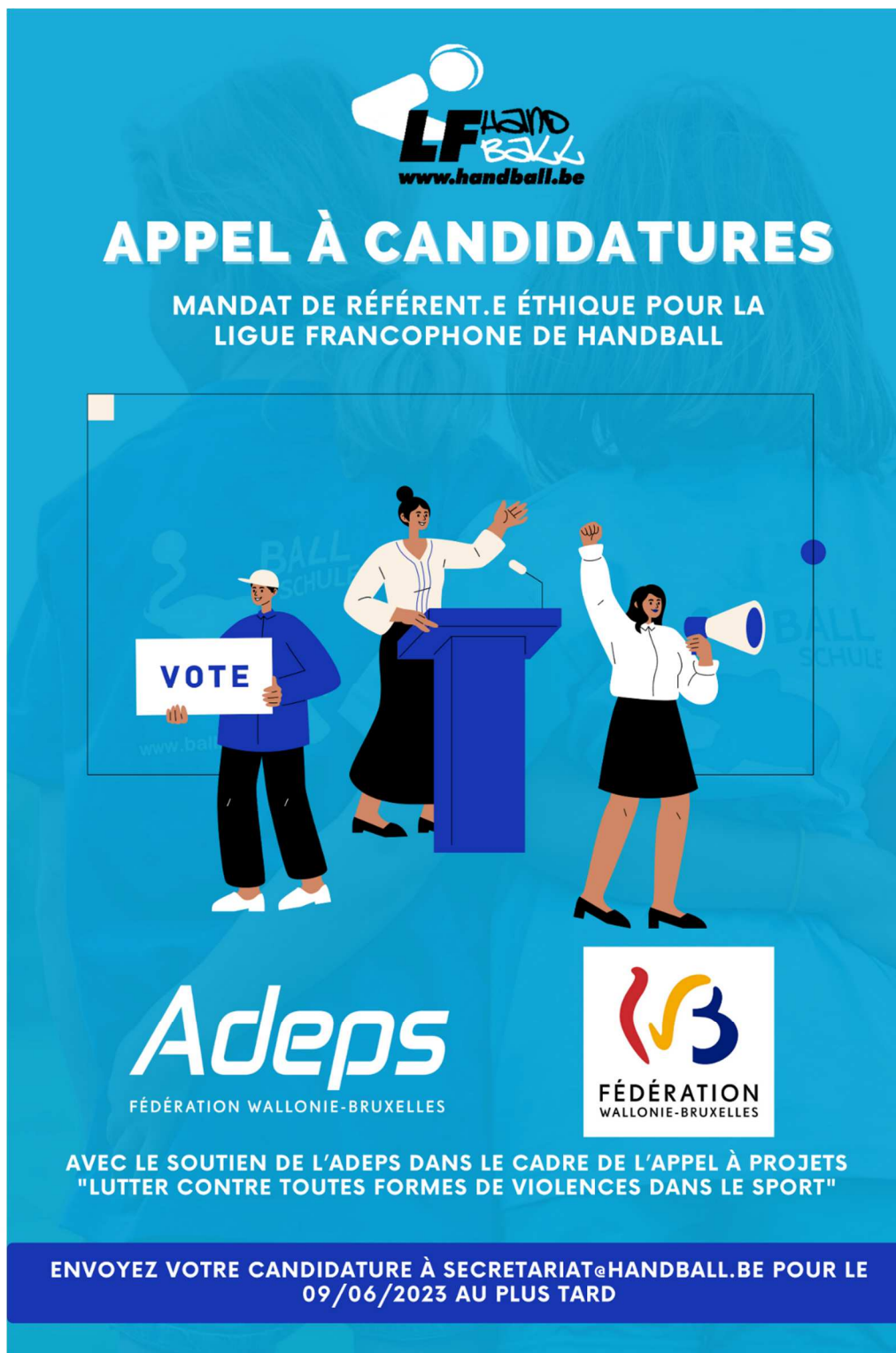




Et si tu rejoignais la Ligue Francophone de Handball comme collaborateur ?

Un challenge gratifiant à la clé en postulant pour le poste de volontaire rémunéré de référent éthique. Une manière de participer activement à la bonne gouvernance de la fédération.


Rejoins-nous !!!




LF HAND
BALL
www.handball.be

APPEL À CANDIDATURES

MANDAT DE RÉFÉRENT.E ÉTHIQUE POUR LA
LIGUE FRANCOPHONE DE HANDBALL



Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEPS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS
"LUTTER CONTRE TOUTES FORMES DE VIOLENCES DANS LE SPORT"

**ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À SECRETARIAT@HANDBALL.BE POUR LE
09/06/2023 AU PLUS TARD**

Tournoi Mini-Puces (U8) - Samedi 10.06.2023



Organisateur :	HC Malmedy
Accueil :	13:30
Début du tournoi :	13:45
Durée du match :	10'
Pause entre les matchs :	5'

Équipes participantes :

1. HC Malmedy
2. HC Eynatten-Raeren 1
3. HC Visé BM
4. Union Beynoise HB
5. HC Eynatten-Raeren 2

Heure	Terrain 1	Terrain 2
13:45	HC Malmedy - HC Eynatten-Raeren 1	HC Visé BM - Union Beynoise HB
14:00	HC Eynatten-Raeren 2 - HC Malmedy	HC Eynatten-Raeren 1 - HC Visé BM
14:15	Union Beynoise HB - HC Malmedy	HC Eynatten-Raeren 2 - HC Eynatten-Raeren 1
14:30	HC Visé BM - HC Malmedy	Union Beynoise HB - HC Eynatten-Raeren 2
14:45	HC Eynatten-Raeren 1 - Union Beynoise HB	HC Visé BM - HC Eynatten-Raeren 2

Après une belle saison qui a conduit notre équipe dans les premières Play Off du club, le HC Perwez est à la recherche d'un nouvel entraîneur volontaire et enthousiaste pour encadrer nos joueurs.



- Tu as des connaissances approfondies de notre sport ?
- Tu as une expérience dans l'encadrement et le coaching de joueurs ?
- Tu es motivé et tu as envie de mettre à disposition de notre équipe tes connaissances et compétences afin de la faire progresser et évoluer ?
- Tu aimes la bonne ambiance et les clubs familiaux ?

Alors contacte Gaëtan Marchal, notre président via gaetan_zazou@hotmail.com, via le 0470 55 13 05 ou encore via notre page Facebook.

Non-joueurs ayant donné leur démission

Du Handball Villers 59 : Beckers Christophe (34857).

Homologation de salles

Le Centre Sportif de Bastogne a été homologué jusqu'au niveau D1 et D2 Nationales Dames.

Centre Sportif de Bastogne - Rue G. Delperdange, 5a - 6600 Bastogne (061 21 50 57)

Hauteur salle	Dimens. terrain	Zones neutres	Lumin.	Sol	Lignes	Vestiaires joueurs	Vestiaires arbitres	Tribunes	DEA
A	B	B	C	A	D	A	A	D	Oui

Trésorerie

Amendes L.F.H.

Week-end 22/23.04.2023

(RA088) KTSV Eupen - Union Beynoise HB R : n° de licence de Tassoudis Flavio (102373) manquant.

Week-end 29/30.04.2023

(RA124) Union Beynoise HB R - HC Sprimont : n° de licence de Tassoudis Flavio (102373) manquant.

Week-end 06/07.05.2023

(EA127) HBC Izegem - ROC Flémalle : forfait.

(EA131) Brasschaat HC - Brussels HC : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

(KC012) EHC Tournai - Jeunesse Jemeppe HB : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

(KD016) KTSV Eupen - Entente du Centre CLH : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

(LA128) KTSV Eupen - Waterloo ASH : absence de chronométrateur.

(RA130) Liège HC - Union Beynoise HB R : n° de licence de Tassoudis Flavio (102373) manquant.

Week-end 20/21.05.2023

(KD022) HC Kraainem - KTSV Eupen : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

Week-end 27/28.05.2023

(KD025) KTSV Eupen - SHC Mont sur Marchienne : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

Week-end 03/04.06.2023

(KD028) HSC Tubize - KTSV Eupen : pas de licence coach validée pour le niveau considéré.

La L.F.H. réorganise un stage exceptionnel !

Celui-ci, destiné à tous les jeunes de 12 à 18 ans, se déroulera à SPA du 21 au 25 août 2023.

Si tu es affilié.e, tu ne peux pas manquer l'opportunité unique de t'entraîner avec les meilleurs coaches et joueurs de la région.

Cette activité aura lieu dans des installations de haute qualité et un environnement naturel incroyable.

Que tu sois débutant.e ou expérimenté.e, ce stage est pour toi !

Tu auras l'occasion de perfectionner ta technique, de découvrir de nouvelles tactiques de jeu et de rencontrer des joueurs.euses tout aussi passionné.e.s que toi.

Les places sont limitées, alors réserve la tienne dès maintenant pour être sûr.e de ne pas manquer l'évènement sportif de l'été !

<https://form.jotform.com/230854045393053>

Contact : Maxime Di Giacomo > 0472 08 53 04 maxime.digiacom@handball.be

Remarque : des U16 Filles sont particulièrement attendues :)

Arbitrage

- **Les fiches de renseignements arbitre / observateur saison 2023-2024 sont disponibles sur notre site**
https://www.handball.be/media/pages_site/Fiche%20renseignements%20arbitre%202023%202024.pdf
https://www.handball.be/media/pages_site/Fiche%20renseignements%20observateur%202023%202024.pdf

Merci de bien vouloir nous les retourner, dûment complétées et signées, dans les meilleurs délais.

- **Pour la beauté du sport !**

Voici le nom de l'appel à projet lancé par Madame la Ministre des Sports et auquel ont répondu la FVWB, l'AWBB et la LFH dans le but d'unir leurs forces pour lutter contre toutes les formes de violence dans le mouvement sportif.

Pour lancer ce projet commun, nous vous invitons au colloque « **La gestion positive du conflit au service des arbitres** » qui se déroulera **le 27 juin 2023 à l'Aérodrome de Namur**.

Le nombre de places étant limité, vous pouvez directement vous inscrire via ce lien :

<https://form.jotform.com/231452445645052>

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence. N'hésitez pas à nous revenir si vous avez des questions.

" POUR LA BEAUTÉ DU SPORT "



**LA GESTION POSITIVE DU
CONFLIT AU SERVICE DES
ARBITRES**



MARDI | 27 | JUIIN
AÉRODROME DE NAMUR
Colloque : 19h - Drink : 21h

Article 251. B. LFH : Transferts

1. La période de transfert est fixée du 1^{er} au 30 juin.

2. Commission des Transferts

La Commission des Transferts est composée de 3 membres du C.A. et des membres de la Commission Sportive. Elle a pour mission de régler les litiges en matière de transfert, soit à l'initiative du S.G., soit quand une demande est introduite par une des parties en cause entre le 1^{er} et le 10 juillet de l'année du transfert. Les décisions de la Commission des Transferts sont sans appel.

3. Le transfert d'un joueur se fait en respectant la procédure suivante :

- a) Un formulaire de transfert signé par le joueur et le secrétaire du club bénéficiaire est adressé, par recommandé et au plus tard le 30 juin (cachet postal faisant foi), au secrétariat de la L.F.H.
Pour le membre mineur, la signature d'un de ses représentants légaux est requise.
- b) Une copie du formulaire de transfert doit avoir été adressée, par recommandé et au plus tard le 30 juin (cachet postal faisant foi) au secrétaire du club d'appartenance. La preuve de cet envoi doit être jointe au courrier adressé au secrétariat de la L.F.H.

4. Le club d'appartenance d'un joueur peut s'opposer au transfert de ce dernier :

si il existe, entre le joueur et le club, une convention écrite conclue à n'importe quel moment avant la période de transfert et si le joueur n'a pas rempli ses obligations découlant de cette convention. L'opposition du club d'appartenance au transfert doit être envoyée, par recommandé, au S.G. de la L.F.H. au plus tard le 10 juillet (date d'envoi postal faisant foi). Dans ce cas, le dossier est transmis à la Commission des Transferts. Les documents établissant la preuve de l'infraction du joueur, de même que les documents que le joueur peut avoir en sa possession pour se défendre, peuvent être envoyés au S.G. de la L.F.H., en même temps que l'opposition au transfert, ou produits en séance.

5. Conventions particulières

Lorsque, à l'occasion d'un transfert, des conventions particulières sont établies, soit entre les deux clubs, soit entre un des clubs et le joueur (conventions signalées sur le formulaire de transfert ou sur un document séparé) et si une partie ne respecte pas ces conventions, celles-ci peuvent lui être opposées par recours devant la Commission de Transferts. Une copie de ces conventions particulières sera transmise au S.G. de la L.F.H. sous enveloppe fermée en même temps que le formulaire de transfert.

6. Tout joueur en instance de transfert vers un club bénéficiaire qui participe aux compétitions de la Coupe d'Europe est considéré comme qualifié pour ce club.

Remarque : le club bénéficiaire ne doit pas demander l'affiliation du joueur via bigcaptain, c'est le secrétariat de la L.F.H. qui se chargera de sa mutation.

[Formulaire à télécharger](#)

Le Comité Exécutif Paritaire (CEP) de l'U.R.B.H. a décidé, lors de sa réunion du 17.11.2022, d'appliquer la règle de jeu de l'IHF 10:5 « **L'engagement dans une zone de 4 m de diamètre** » à tous les niveaux de compétition à partir de la saison 2023-2024. Cela veut dire, à l'exception des catégories U8, U10 et U12 qui bénéficient de Projets de Jeu adaptés, que cette nouvelle règle s'appliquera à toutes les autres compétitions Provinciales, Liges et Nationales.



L'IHF programme une semaine de formation en ligne en juin.

Yerime Sylla interviendra notamment sur le chemin parcouru par nos Red Wolves vers le CM23 !

<https://www.handball.be/formations/entraîneurs/2023-ihf-coaches-and-referees-education-week>

JOUEUR & JOUEUSE DE L'ANNEE



Union Royale Belge
de Handball

25 AOÛT 2023 - 20H30

GALA DE HANDBALL

CULTUREEL CENTRUM HASSELT

HET
BELANG
VAN
LIMBURG



HASSELT
HEEFT
HET.

ethias

CHRISTIAENS
-WIJNHUIS.BE

Hubo

DE BROODPLANK
CORPORATIONS

Sportbeat

DRESSCODE: CASUAL CHIC

THE CEREMONY IS FOLLOWED BY A COZY GET-TOGETHER.